



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :
B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif
Ligne directe :
04/374.74.32
Courriel :
beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
**à la Maison communale, rue
Général Thys n° 27,
le JEUDI 19 MARS 2026
à 20H00***

ORDRE DU JOUR

SÉANCE PUBLIQUE

1. Procès-verbal de la séance publique du 19/02/2026 - Approbation
2. Élections - Démission d'un mandat de conseiller communal et installation d'un nouveau conseiller communal
 - 2.1. Démission du mandat – Prise d'acte
 - 2.2. Vérification des pouvoirs, prestation de serment et installation d'un nouveau conseiller communal
3. Sécurité et ordre public - Ordonnance de police en vue d'interdire les rassemblements de motards sur le territoire de la Commune de DALHEM - Approbation
4. Finances - Marché de travaux - Réfection et entretien de voirie - Val de la Berwinne à MORTROUX - Approbation des conditions et du mode de passation
5. Finances - Marché de travaux - Placement d'une nouvelle chaudière à l'école de DALHEM - Approbation des conditions et du mode de passation
6. Finances - Subside communal aux comités de fêtes locales organisateurs d'évènements à DALHEM dans le cadre du contrôle de sécurité des installations temporaires - Décision et modalités d'octroi
7. Patrimoine communal - Acquisition en gros-œuvre fermé d'un ensemble immobilier dans le cadre d'un projet de crèche - Projet d'acte authentique - Approbation
8. Jeunesse - Stages de vacances - Convention de partenariat avec Let's Sport ASBL - Année 2026 - Approbation
9. Aînés - Conseil Consultatif Communal des Aînés - Rapport d'activités 2025, plan d'action et budget 2026 - Prise d'acte
10. Questions d'actualité au Collège communal



COMMUNE de
4607 DALHEM

Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :

B. DEBATTICE, Chef de
bureau administratif

Ligne directe :

04/374.74.32

Courriel :

beatrice.debattice@commune-
dalhem.be

EXTRAIT DU CODE
DE LA DEMOCRATIE LOCALE
ET DE LA DECENTRALISATION

Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

COMMUNE DE 4607 DALHEM

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
**à la Maison communale, rue
Général Thys n° 27,
le JEUDI 19 MARS 2026
à 20H00***

ORDRE DU JOUR

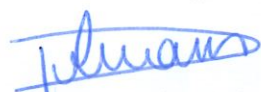
HUIS CLOS

11. Procès-verbal de la séance huis clos du 19/02/2026 -
Approbation
12. Enseignement - Personnel enseignant maternel et primaire -
Désignations à titre temporaire - Ratifications
13. Ressources humaines - Personnel communal temporaire -
Désignations et remplacements - Ratifications

Dalhem, le 10/03/2026.

PAR LE COLLÈGE,

La Directrice générale,


ARIANE POLMANS

Le Bourgmestre,


BENOIT DEFAUWES.